

Reçu le 14/12/2017

Publié le 27/12/2017

LE FRANÇAIS AU SEIN DE LA SPHÈRE FAMILIALE EN ALGÉRIE : ATTITUDES, PRATIQUES ET TRANSMISSION

FRENCH WITHIN THE FAMILY SPHERE IN ALGERIA: ATTITUDES, PRACTICES AND TRANSMISSION

Asma DIDOUH MEZIANI*¹

¹Université Abou Bak Belkaid- Tlemcen, Algérie

Résumé

La présente recherche sociolinguistique se base sur l'étude de la mise en discours des représentations et attitudes des parents quant à la transmission du français aux enfants. Ces parents, acceptent-ils, de transmettre cette langue à leurs enfants ? Et quels sont les moyens qu'ils fournissent afin d'atteindre cet objectif ?

Mots-clés : transmission familiale des langues, attitudes linguistiques, politique linguistique familiale, appropriation, plurilinguisme familial

Abstract

Within a globalised world, parents are highly consumed with ideas of transmitting an international language to their children, with a view to smoothing their social promotion, and entailing their access to scientific research. The present paper hovers around french family transmission. It targets the exploration of the means used by parents to ensure this language transposal, as well the scrutinization of children's attitude as to this.

Keywords : language family transmission, linguistic attitudes, family language policy, appropriation, family multilingualism

La présence de la langue française en Algérie date du début de la colonisation en 1830. Comme tous les pays maghrébins, cette langue est passée par de nombreuses étapes afin de s'insérer dans la société algérienne (Taleb Ibrahim, 1995). Pendant l'époque coloniale, les autorités françaises ont instauré la langue française partout à travers le pays dans les différentes sphères de la vie publique pour appliquer leur politique « l'Algérie française ». Cette situation a poussé les instances publiques algériennes au lendemain de l'indépendance, à prendre la décision d'instaurer la politique d'arabisation afin de mettre fin à la diffusion de la langue française. Et paradoxalement, l'usage de la langue française s'est accentué après ces décisions. A l'heure actuelle, le français est présent dans différents domaines : administrations, médias, éducation nationale, enseignement supérieur, affichage urbain sans oublier la famille. L'enseignement du

*Auteur correspondant : asma.amie@gmail.com.

français est, en effet, assuré par l'école dès la troisième année primaire. Donc un enfant commence son apprentissage du français dès ses 9 ans. De nombreuses recherches sociolinguistiques se sont intéressées à l'étude de la transmission familiale² des langues. Premièrement, la transmission des langues d'origine en situation d'immigration (Deprez, 1994, 1996, Filhon, 2009, Barontini, 2014). Deuxièmement, la transmission des langues régionales ou minoritaires, voire ethniques, (Ghimenton, 2008, Zue Elibiyo, 2008). Enfin, la transmission des langues de couleurs locales (Mehieddine, 2013, Ali-Bencherif, 2013). En fait, le phénomène de la transmission est dynamique, comme il ne s'effectue pas à sens unique. La transmission est verticale lorsqu'elle est intergénérationnelle. Elle est ensuite horizontale par le biais des amis, des voisins, etc. (Barontini, Caubet, 2008). Or, ce processus de passation d'une génération à l'autre, guidé par des représentations et attitudes sociales déterminées, se fait en interaction.

Notre objet d'étude, pour la présente recherche, est de décrire les attitudes et pratiques linguistiques mises en discours des familles tlemceniennes dans le but de dégager les modalités de transmission du français en milieu familial. Nous nous sommes interrogés au départ sur les représentations des parents quant au français, son usage et sa transmission au sein du foyer familial. Ainsi, nous nous demandons si les parents sont de véritables transmetteurs du français et s'ils adoptent des stratégies particulières pour ce faire. Notre intérêt porté sur la famille vient de son statut important dans la société comme espace de première socialisation langagière (Deshays, 2003, Filhon, 2009, Deprez, 1994). C'est à travers la famille, bien entendu, qu'on peut comprendre les changements et mutations linguistiques (Labov, 1992). C'est dans la famille que les langues se croisent, se mêlent et se transmettent d'une génération à l'autre. C'est dans la famille que de nouvelles pratiques et comportements linguistiques naissent. En sus, nous supposons, outre les pratiques du français au sein de certaines familles, que la transmission est tributaire de la valeur associée à cette langue comme un des facteurs de la réussite et de la promotion socioprofessionnelle. De ce fait, les parents affichent une volonté de parents *transmetteurs*.

1. MÉTHODOLOGIE

Le premier problème méthodologique auquel est confronté l'enquêteur en sociolinguistique est l'observation des pratiques langagières et la constitution du corpus (Deprez, 1994, Calvet, 1997). Collecter un corpus auprès des familles est encore plus difficile vu le caractère privé (Deprez, 1994, 2000) qui caractérise ce milieu. Dans la présente étude, nous focalisons notre analyse sur les représentations sociales relatives à la pratique et la transmission du français. La nature de notre recherche, nous pousse à favoriser la méthode qualitative et quantitative. Autrement dit, nous procédons par questionnaire et entretien semi-directifs. Il est, en effet, patent que les entretiens de recherche offrent des matériaux de qualité qui permettent de comprendre tel ou tel phénomène langagier sans viser l'exhaustivité. Mais le questionnaire lui aussi nous offre la possibilité de croiser les données qualitatives avec celles quantitatives, pour une catégorisation de l'échantillon, et donc des résultats diversifiés.

² Le terme de transmission familiale est emprunté à la sociologie de l'éducation. Il a été introduit à la sociolinguistique par les travaux d'Uriel Weinrich, Marvin Herzog et William Labov (1968). Ils traitent le sujet de « transmission des changements linguistiques ». Cette étude a démontré que la problématique de la transmission linguistique n'est pas interne à la langue seulement mais elle appartient au milieu social. Selon LABOV la transmission linguistique est essentiellement un sujet sociolinguistique (Labov, 1992). Le sens premier de ce terme, dans le dictionnaire Larousse, est « l'action de transmettre quelque chose ».

Nous avons distribué, dans un premier temps, soixante (60) questionnaires destinés uniquement aux parents de la région de Tlemcen. Puis nous avons élaboré des entretiens semi-directifs avec quatre familles (parents et enfants), soit au total dix (10) entretiens. Ces familles approchées habitent la région de Tlemcen au moment de l'enquête. L'âge des sujets enquêtés varie entre 24 et 60 ans. Par ailleurs, les parents occupent différentes professions : libérales, fonctionnaires et retraités. Ces parents ont des niveaux socioculturels différents, les uns des autres. On note ceux qui ont un niveau d'instruction élevé : universitaire voire même des études supérieures, d'autres ont le niveau de la terminale. Mais aussi, ceux qui n'ont pas dépassé le seuil de l'école moyenne et primaire surtout chez les femmes. En réalité, le choix de telle méthode de recueil de données est dicté par la nature de notre travail qui vise les représentations et attitudes linguistiques³. Or, ces deux notions complémentaires ne peuvent être observées qu'à l'occasion d'autres thèmes de conversation. Autrement dit, celles-ci « n'existent pas en soi », seul l'entretien voire le discours permet au chercheur de les observer (Boyer, 1990, Billiez, Meillet, 2001, Lüdi, Py, 2003).

2. DESIRS PARENTAUX ET CONTEXTE FAMILIAL

La volonté de transmettre une langue à ses enfants peut être affichée ou non affichée, consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire (Fihon, 2009). Mais avant de cerner la nature ainsi que les objectifs de cette transmission nous voulons examiner les pratiques langagières des parents afin de repérer les langues existantes dans le foyer

2.1. Interaction familiale : les parents

La communication familiale est devenue l'un des observatoires privilégiés de la genèse du bilinguisme et de pratiques bilingues (Deprez, 2000). C'est parce que la famille constitue le noyau de la société, elle agit et réagit sur les pratiques et les comportements linguistiques. C'est dans la famille que les langues se transmettent et se partagent sans règles. En effet, l'examen des répertoires verbaux des parents interrogés met en lumière la présence du français comme deuxième langue apprise, à l'école, après l'arabe. L'apprentissage du français, chez les parents, est successif (Lüdi, Py, 2003). La question « quelle(s) langue(s) parlez-vous avec votre mari/épouse au quotidien ? » nous donne les résultats suivants :

³ Il est, en effet, difficile de distinguer entre représentations et attitudes sociales. C'est parce que les deux se complètent et les deux préexistent à l'individu. Comme elles guident ses comportements. En fait, Georges Lüdi et Bernard Py (2003, p. 98) définissent les représentations comme des « microthéories socialement partagées et prêtes à l'emploi, suffisamment vagues pour faciliter un large consensus et une application étendue ». Alors que les attitudes se présentent comme des « dispositions psychiques d'attraction ou de répulsion face à des objets sociaux, notamment les langues et leurs usagers (id, 97).

Tableau 1 : Interaction entre les parents

Locuteurs	ADA ⁴	Français	ADA / Français	N'ont pas répondu	Total
Père vs Mère	11 (36.66%)	0	18 (60%)	1 (3.31%)	30 (100%)
Mère vs Père	10 (33.33%)	1 (3.33%)	19 (63.33%)	0	30 (100%)

Les données chiffrées dans le **tableau 1** démontrent quel mode linguistique préfèrent les parents dans l'interaction avec le conjoint. Il est apparent que les couples se penchent vers l'usage du mode bilingue (Grosjean, 1984) plus que le mode monolingue arabe dialectal et français. Pour expliquer nos propos, nous avons d'un côté dix-huit (18) pères soit 60% s'adressant à leurs épouses en alternant l'arabe dialectal et le français et d'un autre côté dix-neuf (19) mères soit 63% s'adressant à leurs époux dans les deux langues. Or, en mode monolingue, choix exclusif du français, concerne seulement une épouse. L'arabe dialectal utilisé seul est présent chez 36.66% des pères et 33.33% des mères. Poser les questions « qui parle quelle langue ? à qui ? et où ? », permet de reconstituer les politiques linguistiques des familles interrogées. De plus, cela permet de connaître le mode linguistique approprié pour chaque enquêté. Par conséquent, nous pouvons identifier les profils des parents transmetteurs.

Extrait 1

E2.F1(p) « *la langue française je l'ai apprise à l'école mais la majorité / notre langage comme peuple vient de sortir d'une longue période coloniale de 130 ans laisse sa trace linguistique on parle en français même si un seul mot par jour que tu sois instruit ou non tu l'utilise* »

Lorsqu'on dit les parents discutent en mode bilingue entre eux, ceci veut dire que les enfants sont exposés à cette langue. Le français est, donc, omniprésent au foyer. Le discours de ce père reflète la place du français dans la communication intrafamiliale en Algérie. Dans notre société, qu'une personne soit instruite ou non, elle est appelée à employer le français au quotidien vu le passé qui a pu enracciner cette langue dans la société. Ainsi on assure sa transmission d'une génération à l'autre. Or, le rôle de l'école ne peut être exclu de ce processus. C'est grâce à l'école que ces parents ont pu apprendre cette langue, la maîtriser et la pratiquer.

2.2. Volonté de transmettre le français

Le questionnaire nous a offert des données sur le degré de maîtrise de la langue française chez les parents interviewés, nous avons sur les soixante (60) pères et mère, 40 déclarent comprendre cette langue « *bien / très bien* » et 37 déclarant produire en français « *bien /très bien* ». Ces résultats sont un premier indice qui montre les parents comme transmetteurs de la langue française. Le français est donc omniprésent au sein du foyer. Il est présent par le biais du parler bilingue avec toutes ses formes (alternance codique, emprunt). La question qui se pose maintenant, est ce que ces formes seraient favorables à la transmissions du français ?

⁴ Nous utilisons ici une abréviation de « arabe dialectal algérien ».

Tableau 2 : Volonté de transmission

Locuteurs	Oui	Non	Total
Père	28 (93.33%)	2 (6.66%)	30 (100%)
Mère	30 (100%)	0	30 (100%)

En fait, les réponses obtenues sont révélatrices. Il est, en effet, clair que les parents sont enclins à transmettre le français à leurs enfants. On comprend, à partir du **tableau 2**, sur l'ensemble de la population sondée (60 sujets), la volonté familiale de transmettre le français aux enfants est au sommet. Il ressort que 93.33% des pères acceptent de passer cette langue à leurs enfants. Bien que le pourcentage s'élève à 100% chez les femmes cela permet de faire la différence entre les avis des femmes et ceux des hommes envers le français. Lorsque la mère utilise l'autre langue avec son enfant à la maison, cette dernière sera mieux transmise que s'il s'agit du père (Deprez, Varro, Collet, 2014). Cela est dû à la proximité des mamans de leurs enfants.

Sur trente pères interrogés, 6.6% de pères, soit deux, n'acceptent pas de transmettre cette langue, malgré la maîtrise déclarée de celle-ci, aux enfants pour des raisons idéologiques. « *Le français est la langue de l'ennemi, du colonisateur* » donc il ne faut pas l'utiliser. Par contre, nous nous sommes confrontés à des parents qui n'aiment pas cette langue, pour la même raison, mais ils préfèrent l'utiliser et la transmettre à leurs enfants pour s'ouvrir sur le monde extérieur et s'armer contre l'ignorance. Le français est le premier choix de langue internationale, qui s'offre aux parents en Algérie.

Le discours des parents prouve l'existence d'une volonté de transmettre le français à leurs enfants mais à des fins divergentes. La majorité des parents soit 73.33% considèrent le français comme langue permettant la promotion sociale donc un accès facile au domaine étudiantin (universitaire notamment scientifique) et professionnel. Or, 15% des couples favorisent sa transmission aux enfants en bas âge afin de faciliter son acquisition et sa maîtrise. Ceux-ci sont conscients du rôle du foyer dans l'apprentissage des langues, une langue acquise en milieu naturel est mieux maîtrisée voire plus utilisée que celle acquise en milieu institutionnel.

Tableau 3 : Objectifs tracés par les parents pour la transmission du français

Réponses des enquêtés	Nombre des enquêtés
Français langue de communication (langue seconde)	7 (11.61%)
Français langue de l'avenir (les études et le travail)	44 (73.33%)
Pour bien maîtriser cette langue	9 (15%)
Total	60 (100%)

a. Un objectif religieux

L'extrait ci-après, illustre le cas d'un père appartenant à une génération, celle de la période postindépendance, pour qui le français joue un rôle très important. Interrogé sur l'importance de transmettre le français à ses enfants le père **E5.F2(p)** répond ainsi :

Extrait 2

E5.F2(p) : « *c'est normal c'est très important surtout dans l'heure actuelle parce que l'autre monde, les européens, nous sommes obligés de traduire notre religion à ces peuples // mais toujours connaître une autre langue c'est déjà dans notre religion parce que le Prophète Mohamed nous a conseillé d'apprendre les langues des autres nations* ».

Une première affirmation démontre une forte volonté de transmettre le français. Le père prouve que ce processus est très important à « *l'heure actuelle* ». En contrepartie nous remarquons qu'il associe la transmission du français à des fins religieuses. Il part d'un point de vu religieux. En d'autres termes, sa volonté de transmettre son français à ses enfants est dictée par sa volonté de participer à l'implantation et l'identification de l'Islam aux autres peuples. C'est cette finalité qui le pousse à accepter un bilinguisme familial⁵ (Deprez de Heredia, Varro, 1991). Par conséquent, l'élaboration d'une politique linguistique qui favorise le plurilinguisme. Il est évident que l'Islam encourage l'apprentissage des langues autres que l'arabe, cela était franchi par le discours du Prophète. Nous remarquons que le père a élaboré une politique linguistique pour des objectifs religieux. Cela prouve non seulement un conservatisme envers les langues à apprendre et à transmettre à ses enfants, mais aussi démontre la tolérance de la religion envers le bilinguisme voire le plurilinguisme. Elle le considère comme un atout voire une richesse pour l'individu.

b. Vers la promotion sociale

D'autres familles préfèrent transmettre le français à leurs descendants pour des objectifs scientifiques voire professionnels, voici quelques propos recueillis par entretien de recherche

Extraits 3

E3.F3(p) : « *C'est normal puisque l'école l'enseigne et les études sont... par exemple pour se former ou se spécialiser dans certaines spécialités telle que la médecine ou bien d'autres euh spécialités comme ingénierie par exemple en **Taqâ chamsiya wella** (énergie solaire ou) .. puisque c'est en français donc il faut avoir une base en français..pour qu'ils puissent continuer leurs études sinon dès qu'il sera à l'université il déclare **ma naârefche** (je ne sais pas) il sera dirigé vers le **chariâ ih** (la rue oui) »*

E4.F3(m) : « *Bien sûr c'est la langue de l'univers avec laquelle on étudie, on acquiert le savoir je t'ai déjà dit que la médecine par exemple nécessite le français maintenant l'élève étudie tous en arabe mais dès qu'il sera à la fac tous devient en français// On assiste à un développement technologique et scientifique et la langue utilisée c'est surtout le français spécialement à l'université ils utilisent le français plus que l'anglais plus précisément qui choisissent des filières scientifiques je ne parle pas des étudiants de la littérature ou l'anglais celui-ci est spécialiste en la matière mais je désigne les scientifiques il faut qu'ils maîtrisent le français et nous préférons que nos enfants connaissent et maîtrisent cette langue parce qu'elle constitue un outil de base dans leurs études et leurs résultats seront meilleurs de ceux qui ne maîtrisent pas cette langue ».*

La volonté de transmission de ce couple est affichée, il se dirige vers une opinion identique : l'avenir des enfants. En premier lieu le père, selon lui la maîtrise de la langue française est

⁵ Le bilinguisme familial est « la co-présence dans le foyer de deux ou plusieurs langues distinctes » (Deprez-de Heredia, Verro, 1991).

primordial pour l'enfant. Le sujet développe son idée ; lorsqu'un enfant n'arrive pas à assimiler cette langue, il ne pourrait probablement pas réussir ses études. En second lieu, la mère met en avant la réussite scolaire ainsi qu'universitaire de ses enfants avant toute considération. Tout comme son mari, l'enquêtée **E4.F3(m)**, valorise ladite langue de transmission et la positionne comme langue des filières universitaires scientifiques mais aussi langue de la technologie. Nous remarquons, à travers le discours de ce couple, que le niveau socioculturel des parents oriente la politique linguistique familiale vers la valorisation du français comme langue du savoir. Les deux parents s'accordent à croire en l'importance du français dans le parcours étudiant, sans cette langue, *l'enfant ne peut pas réussir*. Le français est l'équivalent de la réussite chez cette famille.

Extraits 4

E6.F2(m) : « *Je veux faire apprendre le français à mes enfants parce qu'ils en auront besoin lorsqu'on travaille bien la base dès le jeune âge après ça devient facile à utiliser je veux je cherchais même des écoles de langues ou je peux les inscrire pour apprendre mieux* ».

E8.F4(m) : « *bien sûr je veux// ils en auront besoin à 100% dans leurs vies mais aussi dans leurs études c'est-à-dire pour devenir facile pour eux par exemple nous à notre époque on a tout étudié mais on n'a pas focalisé sur le français ... il y a plusieurs langues au moins avoir l'anglais surtout pour nous les biologistes et même mes collègues en physique et maths cherchent à maîtriser l'anglais ou l'espagnole au moins une langue // non le français c'est la base il faut que l'enfant apprend d'abord cette langue pour pouvoir apprendre d'autres* ».

E1.F1(m) : « *je les encourage parce que c'est leur avenir je t'avais déjà dit que le français est utilisé quotidiennement dans tous les domaines dans la presse, les médias même en ordinateur internet tout ça est en français et moi je veux et je cherche à leur faire aimer cette langue// oui je veux que mes enfants apprennent cette langue// par exemple lorsqu'on achète les médicaments c'est écrit en français et même les études universitaires leur oblige de maîtriser cette langue* ».

Ces trois mamans de statuts socioprofessionnels et socioculturels différents, s'accordent à vouloir transmettre le français à leurs enfants. Les trois locutrices affichent leur volonté de transmission et font preuve de leur conscience de l'importance du statut de la langue française dans la société algérienne. La place du français mise en discours de nos enquêtées est bien centrale. Elles insistent sur son rôle dans les études, celui qui maîtrise le français va, logiquement, poursuivre ses études en filières scientifiques. Et par conséquent il sera recruté dans des *métiers prestigieux*. L'enquêtée **E1.F1(m)** met en lumière l'usage fréquent du français dans les médias, la presse écrite et les nouvelles technologies ou lorsqu'on achète les médicaments, ce qui rend l'acquisition de cette langue *obligatoire* dans notre société. La maman **E6.F2(m)** est allée plus loin dans la transmission du français à ses enfants, elle cherche à inscrire ses enfants dans des écoles privées pour apprendre cette langue avec ses *règles*. Bien que la mère **E8.F4(m)** considère le français comme la base sur laquelle elle s'appuie pour transmettre à ses enfants d'autres langues telles que l'anglais. Ces femmes considèrent que la modernité est véhiculée par le français (Berrabah, 1999). Ainsi nous constatons que le français jouit d'un statut favorable chez ces familles. Un statut de langue du savoir, de communication mais aussi de prestige comme l'estime Georges Lüdi et Bernard Py (2003).

3. POLITIQUE LINGUISTIQUE FAMILIALE : INCITATION PARENTALE

En fait, Jean-Louis Calvet (1997) distingue deux types de gestion du plurilinguisme ; l'une est '*in vivo*' concerne la relation des locuteurs avec leurs langues et la façon dont-ils gèrent leurs plurilinguismes face aux situations de communication quotidienne. La seconde est une gestion '*in vitro*' basée sur des recherches linguistiques dont l'Etat applique sur l'ensemble des langues de la société. La politique linguistique nationale⁶ pour Henri Boyer (2001) désigne l'ensemble des : « choix, les orientations, les objectifs qui sont ceux de cet Etat en matière de gestion de sa pluralité linguistique (et / ou de sa (seule) langue officielle) ». Bien qu'une politique linguistique soit appliquée à tout le pays, elle ne peut pas franchir les portes de la famille nucléaire si celle-ci ne l'accepte pas. C'est parce que même la famille a une politique linguistique spécifique à elle qui s'accorde / non avec la politique étatique. Une politique linguistique familiale s'élabore pour :

rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues. Cette politique linguistique se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos notamment par les parents (Deprez, 1996, p. 36).

La politique linguistique familiale est basée sur des choix qui sont faits par une famille entière sur les langues parlées à la maison (De Heredia, 1987) mais aussi par rapport aux choix linguistiques de l'école, aux choix de langues utilisées avec les proches et surtout par rapport au marché du travail. De même, les comportements des parents envers leurs enfants les poussent à réfléchir sur les langues: telle langue est prestigieuse, telle autre est moins utilisée, quelle langue transmettre à l'enfant et comment le faire ? Et là intervient la réalité linguistique de la société, pour guider les choix des parents. Dans la société algérienne, le français continue d'être « la langue de la nécessité » (Cheriguen, 1997, p. 66), comme le prouvent d'ailleurs les déclarations de nos enquêtés. Cela rend l'apprentissage et la transmission de cette langue un besoin chez les familles. Alexandra Filhon (2002, 2007) précise que la transmission familiale d'un héritage immatériel pourrait se faire de différentes manières : elle peut être inconsciente, désirée ou non, perceptible ou non, coercitive, unilatérale, réciproque, occasionnelle ou habituelle.

3.1. Des enfants exposés au français : premiers pas vers son appropriation

Il nous paraît essentiel de revenir sur les choix linguistiques des parents dans l'usage des médias, les nouvelles technologies et la lecture en général avant de passer aux choix des enfants. Cela dans le but de voir si les enfants sont exposés à des moyens qui favorisent le français. Nous avons interrogé les parents en quelle langue : regarder la télévision, écouter la radio, utiliser le net, la musique, le téléphone portable, la presse écrite et lectures diversifiées.

⁶ Jean-Louis Calvet (1997, p. 110), quant à lui, distingue entre la *politique linguistique* et ce qu'il appelle la *planification linguistique*. En premier lieu, la politique linguistique est « un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale ». En second lieu, la planification linguistique est « la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte ». Didier de Robillard (1997, p. 36) parle d'*aménagement linguistique* pour englober la *politique* et la *planification* linguistique. L'aménagement linguistique peut se définir, selon l'auteur, comme « un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus. Au nombre de ces efforts, elle comprend ceux de la réflexion théorique, les enquêtes préalables à toute intervention concrète sur le terrain, ainsi que les travaux d'évaluations en cours d'intervention ou après.

La réponse proposée était à choix multiple : arabe et variétés, français et alternance entre les deux.

Tableau 4 : Langues des médias et NTICs chez les parents

Langues	Tv	Radio	Net & Pc	Musique	Téléphone portable	Presse écrite	Lectures diversifiées
Ar. et variétés	27 (45%)	30 (50%)	7 (11%)	23 (38.33%)	10 (16.66%)	28 (46.66%)	18 (30%)
Français	5 (8.33%)	5 (8.33%)	22 (36.66%)	5 (8.33%)	37 (61.66%)	11 (18.33%)	13 (21.66%)
Ar. et variétés+ Français	28 (46.66%)	22 (36.66%)	16 (26.66%)	17 (28.33%)	13 (21.66%)	17 (28.33%)	16 (26.66%)
Ne l'utilisent pas	0	3 (5%)	15 (25%)	15 (25%)	0	4 (6.66%)	13 (21.66%)
Total							60

Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus, montrent la forte présence de la langue française dans toutes les catégories indiquées. Ces résultats confirment la volonté des parents de transmettre le français à leurs enfants. Car ils considèrent les médias et nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTICs) comme étant des moyens favorisant l'acquisition du français en milieu familial. Ils exposent leurs enfants à ces moyens en langue française consciemment pour l'apprendre. En fait, le PC, le net et le téléphone portable sont les outils les plus utilisés en français par les parents. Puis la TV est regardée dans les deux langues l'ADA et le français. Ces outils sont les moyens les plus utilisés à l'heure actuelle.

3.2. Moyens pour transmettre le français

Parmi les questions posées à travers le questionnaire distribué, une question relative aux moyens utilisés par les parents pour favoriser la pratique du français chez leurs enfants. « Quels moyens utilisez-vous pour favoriser l'apprentissage du français en famille ? » les réponses suggérées étaient :

1- communication familiale en français écrits

2 -achat des supports audio-visuels et/ou

3-vous lui racontez des histoires en français français

4 -vous lui chantez des berceuses en

5 -vous lui faites regarder la télé en français

Tableau 5 : Moyens de transmission du français

Moyens de transmission	Les parents
Communication familiale	30 (50%)
achat de supports audio-visuels et/ou écrits	26 (43.33%)
Raconter des contes	12 (20%)
Chanter des berceuses	2 (3.33%)
regarder la télé	22 (36.66%)
Utilisent tous les moyens	8 (13.33%)
N'utilisent aucun choix	0

Le **tableau 5** présente quel couple choisi quel(s) moyen(s). À travers la lecture de ces données chiffrées, il paraît que la moitié des parents soit 50% préfèrent la communication familiale en français, vu son importance dans la transmission des langues. Le second moyen utilisé est l'achat des supports audio-visuels et / ou écrit par 43.33% des familles enquêtées. A côté de ces deux solutions, d'autres parents préfèrent les compléter par l'incitation des enfants de regarder la TV en français soit 36.66%, de leur raconter des histoires dans cette langue par 20% et enfin chanter des berceuses en français chez 3.33% de parents. Bien que 13.33% des couples favorisent l'emploi de tous ces moyens afin de renforcer l'acquisition de cette langue en milieu familial. En fait, c'est toute une industrie qui focalise son intérêt sur les langues (De Robillard, 1997). Plusieurs services et produits se sont mis à la disposition des parents et des instituteurs pour favoriser l'acquisition du français. On note, premièrement, les produits et services métalinguistiques dont le contenu porte sur la langue elle-même : manuels, dictionnaires, méthodes audio-orales, audio-visuelles. Deuxièmement, les produits et services linguistiques qui permettent l'utilisation intensive de la langue-cible : romans, films, etc. Troisièmes, les produits et services linguistiques différenciés qui sont uniformes dans leur composante linguistique : étiquettes, notices d'emploi, traductions. Finalement, à tous ces produits s'ajoute la nouvelle génération des produits générés par l'informatique : supports ludiques, logiciels interactifs, CD, DVD. Donc tous ces produits et services participent à la transmission du français (id, p. 37). D'autres moyens sont utilisés par les parents :

Extrait 5

E8.F6(m) « *mais la p'tite lorsqu'elle revient (à la maison) elle me dit mama à la crèche on fait ceci, c'est la nourrice leur raconte des histoires des contes des trucs en français la ptite est intelligente// pour moi à l'avenir lorsqu'elle commence son apprentissage primaire je vais l'inscrire dans des formations spécialisés// oui privée pas mal de fois la nourrice leur parle en français même ma fille a appris des mots en français // donc elle ne va pas apprendre grand-chose de moi ou de son père bon quelques mots mais je veux qu'elle apprend cette langue avec une formation spécialisée si elle aura de bonnes capacités je vais l'inscrire pendant l'été dans une formation de ce genre »*

Le premier choix déclaré est « l'inscription dans une école francophone ». Cette mère enseignante cède le processus de transmission du français à l'école / la crèche. Selon l'informatrice, elle a inscrit sa fille de 3 ans dans une crèche parlant français où ils donnent grande importance au français. Dans leur programme de formation, la crèche a recours à la méthode *d'éveil aux langues* (Billiez, 2007). La nourrice utilise quotidiennement le français devant et avec les enfants, dit la maman, elle leur raconte des histoires, ils chantent ensemble en français. Par conséquent, après quelques mois de confrontation la petite fille réemploie les mêmes mots français dans sa propre maison avec ses parents. On assiste là à une appropriation réelle du français. « Un jeune enfant apprend sa première, sa deuxième, sa troisième langue par pure imitation [...] très vite, l'enfant imitera à la perfection [dont] l'adulte n'y parviendra pas » (Deshays, 2003, p. 47).

Extrait 6

E6.F5(m) « J'utilise des livres des anales et surtout la lecture, on dit qu'avec la lecture l'enfant apprend la langue // je leur fait des exercices de lecture, j'aime la lecture pour leur bien aider à prononcer facilement et correctement les lettres comme le e des fois elle (ma fille) le lit [o] d'autrefois [e] avec la lecture elle va le bien prononcer // je leur achète des contes des cds aussi le dictionnaire moi j'aime travailler avec le dictionnaire // lorsqu'ils étudient un texte à chaque fois je leur donne des mots à chercher dans le dictionnaire des fois même les mots que je connais je préfère les diriger vers le dictionnaire pour voir leur réponse // le dictionnaire et la lecture aident beaucoup au moins lire les textes du manuel scolaire »

Un autre moyen important utilisé chez cette famille est la lecture. La mère **E6.F5(m)** aborde le problème rencontré par sa fille, à la 4^{ème} année primaire, celui de la mauvaise prononciation des voyelles. Elle cite l'exemple du « e », tantôt elle le prononce comme [o] et en d'autre cas [e]. La maman organise quotidiennement des séances de lecture pour encourager ses deux filles et leur faciliter la prononciation. En sus, notre sujet informateur souligne le rôle important du dictionnaire. Elle oriente souvent ses deux filles vers le dictionnaire pour chercher le sens de tel ou tel autre mot même si elle le sait auparavant, dit-elle. Cette méthode pousse, ajoute la maman, ses enfants à mémoriser les nouveaux mots pour les réutiliser ultérieurement. Somme toute, nous trouvons que les modes de transmission utilisés chez ces familles sont méthodiques et d'ordre pédagogique, et cela reflète d'une manière ou d'une autre le niveau culturel des parents.

4. APPROPRIATION DU FRANÇAIS PAR LES ENFANTS

Jusque là les parents sont des « *transmetteurs* » de la langue française vu les stratégies qu'ils ont adopté pour la réalisation de cette finalité. De leur côté, les enfants se sont interrogés sur leurs langues en général et le français en particulier pour cerner leur perception de cette langue. Les enfants s'approprient-ils cette langue venue des parents ?

Extraits 7

E11.F3(f) « A l'école mais à la maison aussi mes parents, ils m'aident à parler en français c'est pour ça le français *jatni sahla bach t3alemtha* (c'était facile pour moi de l'apprendre) »

E14.F1(f) « Français à l'école // Mais l'arabe dialectal et standard à la maison // L'anglais à l'école // il y a comme par exemple notre dialect c'est un mélange entre l'arabe et le français // Mélange de deux langues // *Meli kona sghar w Hna thaladja mangouloulhach thaladja* (depuis notre enfance on dit frigidaire) // Frigidaire // depuis

que nous étions jeunes on utilisait des mots français mais nous les considérons comme arabe // à l'entrée à l'école on a appris qu'ils s'agissent des mots français »

E19(f) « à l'école et avec mes parents »

E16.F4(f) « A l'école j'ai appris le français, l'anglais et à la maison j'ai appris un peu du français // ma mère m'aide à l'apprendre »

Les propos de ces enfants expliquent bien le rôle complémentaire de l'école et la famille. Les familles algériennes cèdent le processus d'acquisition du français en premier lieu à l'école. Dans de nombreux cas, c'est l'enfant qui introduit la langue française à la maison (Deprez, 1994, 2000). Lorsque l'enfant commence son enseignement au primaire, la famille intervient par les différents moyens pour renforcer / améliorer les compétences de leurs enfants en cette langue. Bien que d'autres familles commencent dès la première socialisation (maison) à exposer les enfants au français à travers les NTICs et médias et autres. Ces extraits expliquent parfaitement la réussite des politiques linguistiques familiales adoptées par les parents afin de transférer le français à leurs enfants. Questionnés sur leurs choix linguistiques concernant la TV, le PC, internet et les CD/ DVD utilisés et achetés pour leurs enfants, la majorité des couples déclare avoir utilisé le français mêlé avec l'arabe et ses variétés comme langues les plus utilisés par les enfants.

Tableau 6 : Langues de la TV, NTICs chez l'enfant

Langues	TV	NTICs
Ar. et variétés	9 (30%)	9 (30%)
Français	1 (3.33%)	5 (16.66%)
Ar. et variétés + Français	20 (66.66%)	13 (43.33%)
N'utilisent pas	0	3 ³⁴ (10%)
Total	30 (100%)	30 (100%)

Extraits 8

E12.F3(g) : « Oui bien sur mon père mon père m'a encouragé pour le faire // Parce que tous les jours il m'achète les journaux toujours pour les lire aussi il me conseille // Aussi il me conseille de parler le français à la maison toujours // il y a des moments que je lis le journal français pour faire plaisir à mon père »

E11.F3(f) : « Ils achètent pour moi pour nous par exemple des romans ils m'encouragent de regarder la télévision en français par exemple et des dessins animées et par exemple **el-akhbar** (les informations) des films comme ça ils achètent pour nous des cds en français // Par exemple ils achètent le journal en français // oui // **Wella za3ma kima ngoulou houman ki ykounou yahedrou máana** (ou par exemple lorsqu'ils nous parlent) en français ».

Il est clair, à partir de ces résultats et les déclarations des chefs de famille que la politique linguistique tracée par les parents est appliquée en réalité. En premier lieu, La majorité des enfants sont en lien direct avec la TV et les nouvelles technologies en langue française soit seul ou mêlé avec l'arabe. En second lieu, les deux enfants **E11.F3(f)** et **E12.F3(g)** mettent en discours, d'une part la volonté de transmission de leurs parents, et leur volonté de s'approprier

la langue française d'un autre côté. Autrement dit, ils sont conscients des stratégies adoptées par leurs tuteurs.

En guise de conclusion, quatre points principaux retiennent notre attention. En premier lieu, toutes les familles enquêtées expriment une volonté non conditionnée pour faire avancer la pratique du français chez leurs enfants. Par conséquent, elles participent à la transmission des représentations et attitudes positives envers la langue en question favorisant ainsi son acquisition en milieu informel. En second lieu, plusieurs moyens informels (non institutionnels) sont fournis afin de réaliser cette volonté. Nous avons noté l'emploi de l'interaction verbale, les médias et nouvelles technologies, les contes et les écoles privées donnant des formations bilingues centrées sur le français. En troisième lieu, les chefs de famille sont conscients du rôle de la lecture, non seulement dans la construction d'un répertoire linguistique riche, mais aussi dans la construction de l'identité individuelle source de la réussite sociale. En dernier lieu, l'usage de tels moyens prouve que les enfants sont exposés au français quotidiennement, favorisant ainsi l'éducation plurilingue (Hélot, 2008). Avec cette action on bénéficie au moins de l'élaboration d'une *compétence réceptive bilingue*. En combinant cette exposition au français avec l'interaction familiale bilingue dont parlent nos sujets parlant les jeunes enfants peuvent sans doute maîtriser ladite langue d'acquisition. Et d'ailleurs « tous les enfants qui se trouvent en situation de contact régulier, quotidien avec deux langues, devraient pouvoir les parler » (Deprez, 1994, p. 93).

Bibliographie

- ALI-BENCHERIF M-Z, 2013, «La transmission du français en milieu familial algérien: modalités et indicateur », dans SINI Chérif (dir.), *Les langues dans l'espace familial algérien*, CRASC, p. 79-94.
- BARONTINI A et CAUBET D, 2008, « La transmission de l'arabe maghrébin en France : état des lieux », dans *Cahier de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 2, Paris, Didier, p.43-48.
- BARONTINI A, 2014, « Locuteurs de l'arabe maghrébin - langue de France : une analyse sociolinguistique des représentations, des pratiques langagières et du processus de transmission », Thèse de doctorat en Linguistique, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Paris, p. 93-111.
- BERRABAH M, 1999, *Les langues et pouvoir en Algérie*, Séguier Editions.
- BILLIEZ J et MILLET A, 2001, « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques», dans MOORE Danièle, *Les représentations des langues et de leur apprentissage : Références, modèle, données et méthode*, Paris, Didier, p. 32-49.
- BILLIEZ J, 2007, « Etre plurilingue, handicapé ou atout » in, *Ecarts d'identité*, n° 111, p. 88-90.
- BLANCHET P, 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*, PUR, Rennes.
- BOYER H, 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie » in, *Langue française*, n°85, p. 102-124.
- BOYER H, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris.

- CALVET L-J, 1997, « Méthodes », dans MOREAU Marie-louise (dir.) *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Liège, p. 211-212.
- CHERIGUEN F, 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », dans *Mots*, n°52, p. 62-73. Disponible sur doi :10.3406/mots.1997.2466. Consulté le 14-01-2016
- DE ROBILLARD D, 1997, « Planification linguistique », dans MOREAU Marie-louise (dir.) *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Liège, p. 37-38.
- DE HEREDIA Ch, 1987, « L'individu bilingue et ses langues : du bilinguisme au parler bilingue » dans VERMES G, BOUTET J, *France, pays multilingue*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, p. 91-127.
- DEPREZ-DE HEREDIA Ch et VARRO G, 1991, « Le bilinguisme dans les familles », dans *Enfance*, Tome 44 n°4, p. 297-304.
- DEPREZ Ch, 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, Paris.
- DEPREZ Ch, 1996, « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes », in *Education et société plurilingue*, (CMIEBP), n° 1, p. 35-42.
- DEPREZ Ch, 2000, «Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère », dans *Estudios de sociolinguística*, n° 1, p. 59-74.
- DEPREZ, Ch. VARRO, G. COLLET, B. (2014) « Introduction », in *Langage&société*, msh, Paris, n° 147, p. 7-22.
- DESHAYS E, 2003, *L'enfant bilingue. Parler deux langues : une chance pour votre enfant*, Paris, Editions Robert Laffont, 2^{ème} édition 2003[1990].
- FILHON A, 2002, « Pratiques linguistiques des enfants issus de l'immigration nord-africaine vivant en France », dans *actes de colloque AIDELF*, n° 11, Dakar, p. 349-358.
- FILHON A, 2007, «Parler berbère en famille : une revendication identitaire», dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23 - n°1. Disponible sur URL : <http://remi.revues.org/> Consulté le : 30 juin 2010.
- FILHON A, 2009, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED.
- GHIMENTON A, 2008, « Acquisition plurilingue chez un jeune enfant de Vénétie : Etude de la fréquence d'usages des langues et des indices pragmatiques lors des interactions familiales », Thèse de doctorat de sciences du langage, III.
- HÉLOT C et al, 2008, *Penser le bilinguisme autrement*, Frankfurt, Peter Lang.
- LABOV W, 1992, « La transmission des changements linguistiques », dans *Langages*, 26^e année, n°108, p. 16-33.
- LÜDI G et PY B, 2003, *Etre bilingue*, 3^{ème} édition, Berne, Peter, Lang
- MATHEY M et al, 2010, « La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires », dans *Revue TRANEL*, n° 54, p.1-7.
- MEHIEDDINE A, 2013, « La transmission intergénérationnelle du français en Algérie. Quelques résultats d'une enquête auprès de quatre Familles de la région de Tlemcen », dans SINI Chérif (dir.), *Les langues dans l'espace familial algérien*, CRASC, p. 65-78.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1994) *Les Algériens et leur(s) langue(s)* », Alger, Dar El Hikma.
- ZUE ELIBIYO M, 2008, « Transmission intergénérationnelle des langues au Gabon : Une étude à partir des usages linguistiques déclarés ? », Thèse de doctorat, Université Stendhal Grenoble III.